



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2019

La séance est ouverte à 21h00

PRESENTS : MM. Georges DUPUY, Maire ; Mme Martine LEZAT, 1° Adjointe au Maire ; Mesdames Josiane GRIJALVO, Chantal ZANANDREA et Messieurs Thierry ETCHANCHU, Bernard TOMASINI, Michel DARIO, Laurent QUEMENER-TARRAUBE, conseillers municipaux.

ABSENTS / EXCUSÉS : M. Éric BOULGAKOFF, 2° Adjoint au Maire ; Mesdames Mélanie SAJUS, Martine ROSSI, conseillères municipales.

PROCURATION : /

Madame Josiane GRIJALVO a été nommée secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 juin 2019.

1. DELIBERATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 **TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES AU NOUVEAU CIMETIÈRE**

Monsieur le Maire propose de modifier le budget 2019 afin de pouvoir prendre en charge les travaux supplémentaires réalisés au nouveau cimetière.

Il propose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Voiries		3 720.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		3 720.00 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 720.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 720.00 €	

Décision modificative approuvée à l'unanimité.

2. DELIBERATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 **DGF 2017 À RÉGULARISER**

Monsieur le Maire propose de modifier le budget 2019 afin de pouvoir régulariser une recette de 2017 trop prévue et non perçue (information remontée par le trésorier de Rieumes).

Il propose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	916.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	916.00 €	
D 673 : Titres annulés (exerc antér.)		916.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		916.00 €

Décision modificative approuvée à l'unanimité.



3. ÉTUDE DU DEVIS DE MISE EN CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION CAMPANAIRE (CLOCHES EGLISE)

Monsieur le Maire présente la proposition financière établie par l'entreprise en charge de la maintenance des cloches de l'Eglise : la société BODET Campanaire.

Il y est notamment proposé un changement pour du matériels conformes aux normes actuelles : coffret sécurité, disjoncteur, commande tintement, prise de courant, câbles alimentation, tintements des cloches 2 et 3.

Le conseil municipal demande aussi une mise en place d'une protection des moteurs pour éviter les pannes.

A voir au prochain budget.

4. QUESTIONS DIVERSES

- ↪ Le conseil municipal discute d'une propriété présentant des problèmes pour elle-même et son voisinage. Une prolifération de rats la touche depuis plusieurs semaines. Il faudrait prévoir une dératisation et faire venir une organisation (SPA ?) pour les animaux de cette propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.